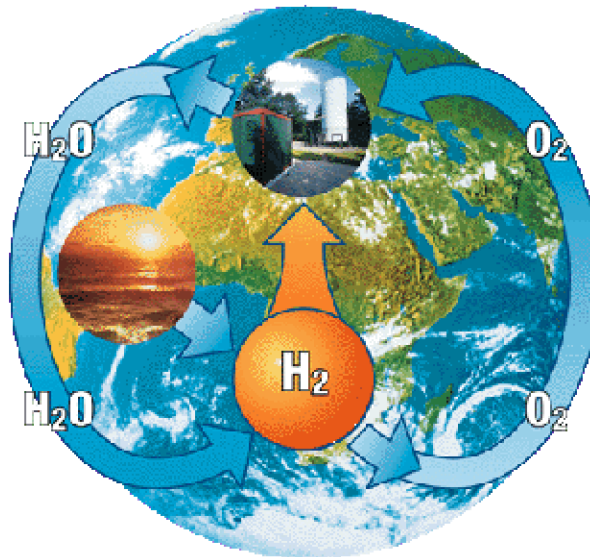


## Journée d'Etude : L'hydrogène : Vecteur énergétique

Jeudi 27 mai 2010

Salle Académique de l'Université de Liège



Face aux menaces de plus en plus précises du réchauffement climatique, à la pénurie prévisible des combustibles fossiles et à la nécessaire amélioration de la qualité de l'air, une évolution radicale du secteur de l'énergie est indispensable.

L'introduction de l'hydrogène comme vecteur énergétique apparaît aujourd'hui comme un élément essentiel de toute stratégie énergétique à long terme.

C'est pourquoi l'AILg organise le 27 mai 2010 une journée d'information sur l'hydrogène, où seront présentés l'état actuel des techniques mais aussi des réalisations importantes des industries, souvent en partenariat avec les pouvoirs publics.

Les thèmes suivants seront abordés :

- Production, transport, stockage et distribution de l'hydrogène
- Sécurité
- Utilisation dans les transports
- La filière hydrogène en France.

## PROGRAMME

9h00 : Accueil

9h30 : Introduction générale et motivations par Albert GERMAIN, Président de l'AILg et Professeur émérite à l'Université de Liège

9h50 : Film d'introduction: « L'hydrogène, vecteur énergétique » - L'Air Liquide

10h00 : Principes de conception des procédés de production d'hydrogène par Angélique LEONARD, Chargée de cours à l'Université de Liège

10h40 : Pause café

11h00 : Production industrielle d'hydrogène par Vincent HECQUET, Product Development Manager chez l'Air Liquide

11h30 : Production alternative à partir de biomasse ou de déchets par G. HEYEN, Professeur à l'Université de Liège

12h00 : Production par électrolyse et cycles thermochimiques par André RAHIER, Responsable du département poudres nanométriques au SIRRI

12h30 : Lunch

13h30 : Piles à combustible : situation actuelle et perspectives par Nathalie JOB, Chargée de recherches FNRS à l'Université de Liège

14h00 : Stockage, transport et distribution de l'hydrogène par Vincent HECQUET, Product Development Manager chez l'Air Liquide

14h30 : Valorisation de l'hydrogène industriel dans une pile à combustible : exemple du site Solvay-Lillo par Daniel GLOESENER, Solvay

15h00 : Pause café

15h30 : La filière hydrogène en France : perspectives par Michel JUNKER, Directeur d'Alpea (France)

16h00 : Hydrogen fuelled internal combustion engines for road transport par Roger SIERENS, Professeur à l'Université de Gent

16h30 : Aspects liés à la sécurité par Albert GERMAIN, Professeur émérite à l'Université de Liège

17h00 : Conclusions et discussions

17h30 : Fin de la journée

## INSCRIPTIONS

Date : 27 mai 2010

Lieu : Salle Académique de l'Université de Liège - ULg - Place du XX Août 7 - 4000 Liège  
Parking gratuit place Cockerill (un document à déposer sur votre tableau de bord vous sera remis à l'entrée du parking)

Inscriptions à l'AILg : avant le lundi 17 mai 2010

Par mail : [ailg@ailg.be](mailto:ailg@ailg.be)

Par Tél : 04/254.08.25

Par Fax : 04/254.08.75

Par courrier à : AILg, Bât L3 - ULg, Rue de Pitteurs 20, 4020 Liège

site web : <http://www.ailg.be>

Participation aux frais pour la journée, le syllabus, le lunch et les pauses café :

Membres d'entreprises : 200 EUR

Membres AILg, enseignants et membres d'administrations publiques : 150 EUR

Etudiants, retraités : 60 EUR

-----  
A compléter lisiblement S.V.P.

Nom :

Prénom :

Société :

Fonction :

Adresse :

Code Postal :

Ville

Tél :

Fax :

e-mail :

Adresse de facturation si différente : .....

.....

.....

**A cocher :**

Membre d'entreprise :  200 EUR

Membre AILg, enseignant, membre d'administration publique :  150 EUR

Etudiant, retraité :  60 EUR

S'inscrit au colloque : « Hydrogène : Vecteur énergétique » et verse la somme de ..... EUR sur le compte CBC 196-0176172-75 de l'AILg avec pour référence « Hydrogène 2010 ».

### Remarque :

Les frais de participation à cette journée couvrent les pauses café, le lunch et un précieux dossier documentaire.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture. **Le paiement doit être effectué avant le séminaire.**

Nous comprenons parfaitement que d'autres priorités puissent survenir entre le moment de votre inscription et la date du séminaire. Dès lors, si nous pouvons enregistrer votre **annulation écrite avant le 21 mai 2010**, aucun montant ne vous sera réclamé. Après le **21 mai 2010**, vous nous serez redevable de l'intégralité de la somme due. Bien entendu, vous pouvez vous faire remplacer par l'un de vos collègues.